

12/09 : LE BUREAU EN SEMINAIRE DE TRAVAIL AU POLE NAUTIQUE DE BARNEVILLE- CARTERET

Après un deuxième Conseil communautaire organisé le 3 septembre dernier, le Président David MARGUERITTE a convié l'ensemble des membres du Bureau (35 élus) à participer au traditionnel séminaire de rentrée. Accueillis par le Maire, David LEGOUET, au Pôle Nautique de Barneville-Carteret, les élus ont, le temps d'une journée, échangé sur les grands enjeux de ce nouveau mandat et partagé quant à la méthode proposée pour l'élaboration de la prochaine feuille de route qui guidera l'action communautaire pour les 6 prochaines années.

Cette journée résolument studieuse s'est inscrite autour d'échanges moins formalisés que ceux des instances communautaires qui se tiennent traditionnellement à l'HdV de Valognes, capitale politique de l'agglomération du Cotentin.

A cet égard, le Président, David MARGUERITTE a précisé : « *je suis très attaché à organiser ce type de rencontre afin que l'exécutif puisse bénéficier de véritables moments d'échanges et ce afin de renforcer les synergies entre les membres de l'équipe communautaire* ».

En matinée, le Président est revenu en détail sur la mobilisation de la collectivité dans le cadre de la crise sanitaire de la COVID-19. A cet effet, il a détaillé les actions initiées et mesures de soutien prises en faveur des acteurs économiques, touristiques et de santé. Il n'a pas manqué de souligner que l'action communautaire s'est inscrite comme un véritable rempart face à la crise sanitaire. Il a également insisté sur l'agilité mise en œuvre par la collectivité pour garantir le maintien des services publics de proximité essentiels (collecte des déchets ménagers, astreintes du cycle de l'eau, transport urbain, information des usagers, etc.). A cette occasion, le Président, David MARGUERITTE a réitéré l'engagement des agents de terrain et celle de l'administration placée en situation de télétravail qui ont pleinement contribué à ce que le service public demeure malgré ce contexte si particulier.

L'après-midi du séminaire avait une portée plus prospective permettant aux

membres du Bureau de partager sur les différents enjeux à la lumière de la post-crise.

Afin de nourrir les échanges, le Président a sollicité le concours de Pascal BULEON, Directeur de Recherches au CNRS et de la Maison de la Recherche en Sciences Humaines, à l'Université de Caen pour aborder les différents leviers du rebond pouvant être mobilisables par l'agglomération.

Parmi les actions d'ores et déjà identifiées comme la cellule de facilitateurs pour accompagner l'essor des projets communaux, d'autres thématiques fortes ont émergé dont le champ d'action communautaire devra être renforcé telles que :

-Développer une offre de services pour favoriser le développement des entreprises et attirer les talents (accompagnement aux besoins de recrutement, renforcer le foncier disponible, accueil des nouveaux arrivants, coopérations, relations internationales, véritable offre de services de transport, campagne d'attractivité, etc.) ;

-Encourager le recours aux écosystèmes locaux à la fois pour sécuriser les approvisionnements et miser sur les leviers d'excellence (renforcer le Projet d'Alimentation Territorial PAT, école d'usinage de Valognes) ;

-Accélérer la transition numérique (dispositif du Plan de Transition Numérique) ;

-Renforcer les actions aux côtés des professionnels de santé (télémédecine) ;

-Capitaliser sur la « maritimité » du Cotentin pour transformer la notoriété du territoire en véritable réputation (accueillir de grands événements, renforcer les coopérations internationales).

Ces différentes pistes devront nécessairement trouver une place prépondérante dans le projet de territoire de l'agglomération qui sera dévoilé dans le courant du 1^{er} trimestre 2021. A cet effet, le Président souhaite mettre en œuvre, d'ici la fin d'année, une concertation large auprès de l'ensemble des acteurs concernés. Il entend également que cette feuille de route stratégique puisse être largement partagée et amendée au sein des Commissions Thématiques de l'agglomération afin que l'ensemble des élus puisse être pourvoyeurs d'idée.